

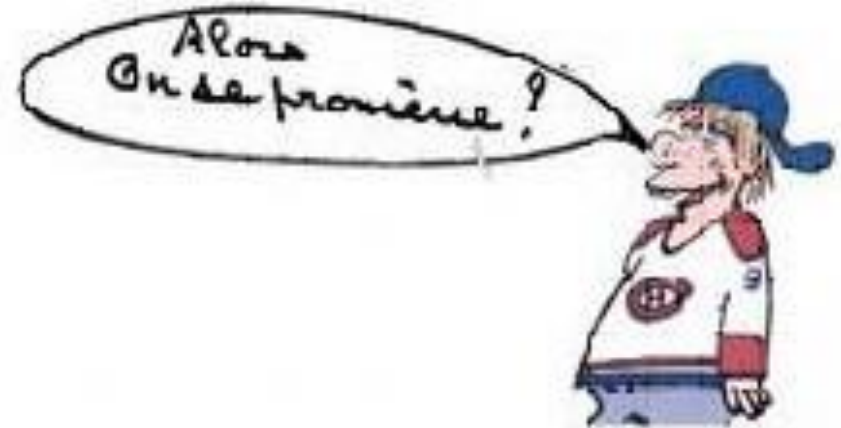


Je parle couramment le « Théâtre-Education »

Rencontre entre le professeur et le comédien



Non non !
Je vais à la DAAC
pour mon APA.
Je voulais ouvrir
une CHAT mais c'est
mort ! Et toi ?...



Alors
On se promène ?



Oh cool !
dis donc !



Oh moi, je
suis en résidence.
Un super CLEA
dans une COMCOM
du vignoble !

Petit glossaire à l'usage des enseignants et de leurs partenaires, artistes, médiateurs culturels...

<p>ANRAT</p>	<p>L'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale. Notre référence nationale. Présidée depuis 2008 par Emmanuel Demarcy-Mota, directeur du Théâtre de la Ville et du Festival d'Automne, elle a été fondée en 1983. C'est un espace de réflexion et d'action pour les artistes et les enseignants, militants de la pratique du théâtre à l'école. http://www.anrat.net/</p>
<p>APA</p>	<p>Atelier de Pratique Artistique(<i>Théâtre</i>). Dispositif de pratique d'acteur et de spectateur Co animé par des enseignants et des comédiens, essentiellement au sein des collèges et Lycées professionnels dans l'Académie de Nantes, cogéré et cofinancé par le Rectorat et la DRAC http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-artistique-et-action-culturelle/ Renseignements : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>
<p>« L'Art et la Manière »</p>	<p>Destiné aux comédiens, ce stage proposé au et par le QUAI-CNDC (<i>Nouveau Théâtre d'Angers</i>) a permis depuis 20 ans à des intervenants artistiques venus de toute la France de confronter leurs pratiques de la conduite d'ateliers et a répondu aux besoins de formation liés à la question de la transmission. http://www.nta-angers.fr/le-theatre-en-partage/formation/enseignement/l-art-et-la-maniere-2015,1421.html Pas d'édition en 2016. Se renseigner pour l'avenir.</p>
<p>Associations « Théâtre-Education »</p>	<p>Elles sont 5 dans les Pays de la Loire, une par département, toutes fondées entre 1982 et 1988, sous l'impulsion de Michel ZANOTTI. Affiliées à l'ANRAT, elles contribuent à la promotion des activités théâtrales en milieu scolaire par l'information, la formation, les rencontres et le renforcement du partenariat entre enseignants, artistes, structures culturelles, collectivités... En 44 > COM.E.T.E« COMMunication, Expression, Théâtre, Education », Consultez son site : http://www.comete-theatre44.org/ Contact : Catherine GICQUIAUD, présidente / cometetheatre44@gmail.com En 49 > EN JEU http://enjeu.free.fr En 53 > AMLET http://associationamlet.blogspot.fr/p/historique-de-lassociation.html En 72 > TPA « Théâtre Pour l'Avenir » http://www.theatrepourlavenir.org En 85 > « Vents et Marées » http://vents-et-marees.fr/modulo.php</p>
<p>CANOPÉ</p>	<p>Le réseau CANOPÉ d'accompagnement et de création pédagogiques du Ministère de l'Éducation Nationale. Tout pour s'informer et enseigner de la Maternelle à la Terminale. Avec notamment des ressources concernant le théâtre. https://www.reseau-canope.fr/arts-vivants/theatre.html</p>
<p>Certification complémentaire</p>	<p>L'objectif poursuivi par la création de cette certification complémentaire est de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leurs concours, le théâtre par exemple. Il s'agit ainsi de constituer un vivier de compétences et à terme de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui ont la charge des options Théâtre en lycées. http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-artistique-et-action-culturelle/pratiques/la-certification-complementaire-theatre-791664.kjsp?RH=CULT Renseignements : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>

<p>CHAT</p>	<p>« Classe à horaire aménagé théâtre » dispositif propre aux écoles et au collèges, très peu représenté dans l'Académie de Nantes. http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020829/MENE0201869A.htm</p>
<p>CLEA</p>	<p>« Contrat Local d'Éducation Artistique » Le CLEA est un contrat de 3 ans renouvelable entre une collectivité demandeuse, la DRAC et l'Éducation Nationale (DASEN). Mais les signataires peuvent être plus nombreux (CR Conseil Régional, CG 44 Conseil Général...). Le CLEA est un outil majeur de l'EAC (voir infra). Les objectifs : Le CLEA doit permettre aux enfants et aux jeunes (et à la population locale) de : <ul style="list-style-type: none"> – fréquenter des œuvres, des artistes et des structures culturelles – se livrer à une pratique artistique – s'approprier les œuvres, les ressources et les structures culturelles de leur territoire. Pour atteindre ces objectifs, trois axes sont privilégiés : <ul style="list-style-type: none"> – la formation en direction des professionnels de la culture, de l'enseignement, du champ social. – une présence artistique, forte et durable sous forme d'aide aux résidences d'artistes ou de professionnels de la culture – l'innovation en matière de facilitation à la culture et aux médias http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Politique-et-actions-des-services/Education-artistique-et-culturelle/Glossaire-des-dispositifs/Contrat-local-d-education-artistique-et-culturelle-CLEA Renseignements pour artistes et médiateurs : DRAC > Cécile DURET-MASUREL Inspectrice-conseillère, et Hélène LE BON, conseillère 02 40 14 23 75 /education-artistique.paysdelaloire@culture.gouv.fr Renseignements pour enseignants : DAAC > catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr Voir aussi C.E.L (<i>Contrat local d'éducation</i>) et P.E.L (<i>Projet local d'éducation</i>)</p>
<p>Club</p>	<p>Dispositif autonome de pratique artistique au sein d'un établissement scolaire. Des suggestions pour les animateurs : <ul style="list-style-type: none"> – se former surtout si l'on débute. Des stages sont proposés par la DAAC et COMETE. – solliciter l'aide d'un comédien, même pour quelques heures bien réparties dans la durée. Le Conseil Régional finance des heures d'intervention en lycée dans le cadre du projet : « <i>Les jeunes ont du talent</i> ». Pour les collèges et les Lycées Professionnels, il est possible de demander l'ouverture d'un APA. – Accompagner, parallèlement à cette pratique d'acteur, les élèves à des spectacles professionnels. – Participer à l'une des nombreuses rencontres théâtrales <u>Consulter</u> : les ressources en lien avec le théâtre - Espace pédagogique/ www.comete-theatre44.org <u>Contact</u> : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr / gicquiaud.c@gmail.com</p>
<p>C.N.T</p>	<p>« Centre National du Théâtre » Centre d'information surtout destiné aux professionnels de la scène et de l'écriture théâtrale. http://www.cnt.asso.fr/cnt/presentation.cfm</p>

<p>COM COM</p>	<p>La « COMmunauté de COMmunes » Il s'agit là d'une instance territoriale de plus en plus incontournable pour le développement des projets d'éducation artistique et culturelle notamment en direction des écoles maternelles et primaires (cycles d'enseignement dévolus aux communes). La « Compa » (Pays d'Ancenis) et « I'Erdre et Gesvres » ont ainsi cofinancé les dernières Rencontres Marsiennes 2016 (cf. infra). Certaines Communautés de communes, comme « <i>La Compa</i> » se sont même attribués une compétence culturelle avec la création d'un poste de coordonnateur chargé du développement de projets culturels de territoire (résidences, festivals...) https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_intercommunalit%C3%A9s_de_la_Loire-Atlantique http://www.pays-ancenis.com/nos-actions/culture/</p>
<p>COPAT</p>	<p>Une adresse précieuse pour créer un fonds audiovisuel théâtre au sein d'un CDI même si rien ne peut remplacer le spectacle vivant. http://www.copat.fr/enseignement/</p>
<p>« Le coup de cœur des lycéens »</p>	<p>Activité initiée par COMETE en 2000, dans le cadre du Printemps Théâtral, en lien avec le Prix d'écriture théâtrale de Guérande. Chaque année, la commission « Coup de cœur » choisit trois œuvres retenues dans la sélection du jury successivement parrainé par JC GRUMBERG, JM RIBBS, Ph MINYANA...et dans les envois de maisons d'édition. Les lycéens inscrits au Printemps Théâtral lisent ces pièces et élisent deux délégués pour défendre leur choix. Le lauréat est invité au Printemps Théâtral où il échange avec les lycéens autour de son œuvre. <u>Contact</u>: Denise AZOULA <denise.azoula@orange.fr></p>
<p>DAAC</p>	<p>« Délégation Académique à l'Action Culturelle » C'est l'interlocuteur à contacter pour l'information, la formation, l'initiation et le suivi de tout projet d'éducation artistique et culturelle au sein des collèges et lycées. Il dispose d'un réseau de coordonnateurs académiques, un par champ artistique : Catherine LE MOULLEC pour le théâtre, mais aussi de coordonnateurs départementaux : Florence BEYLICH, Catherine DROUET, Aurélia GARNIER et Catherine GICQUIAUD pour la Loire-Atlantique. Son site est un précieux outil d'information : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/action-culturelle/informations/presentation-de-la-daac-908686.kjsp <u>Renseignements</u> : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>
<p>DASEN</p>	<p>«Directeur Académique des services de l'Education Nationale » C'est l'ancien « Inspecteur d'Académie ». L'instance qu'il dirige est l'interlocuteur pour tout ce qui concerne les projets d'éducation artistique et culturelle dans les écoles maternelles et primaires du département. <u>Contacts</u> : Florence LALANNE, IEN en charge de l'éducation artistique et culturelle : 02.40.81.00.62 Nathalie JALLAIS, conseillère pédagogique Art du spectacle vivant. nathalie.jallais@ac-nantes.fr</p>

<p>DRAC</p>	<p>« Direction Régionale des Affaires Culturelles ». Elle est au Ministère de la Culture et de la Communication, ce qu'est le Rectorat à l'Education Nationale. Rectorat et DRAC travaillent en étroite concertation. La DRAC participe à la mise en œuvre et à la qualification des projets menés dans les établissements scolaires, notamment par le choix des artistes intervenants, des structures de référence ou d'accueil, le cofinancement d'un certain nombre d'actions comme les APA, les enseignements de spécialités artistiques. Les enseignants n'ont pas à s'adresser directement à la DRAC. Pour les artistes, il existe des Conseillers spécifiques à chaque domaine artistique mais aussi aux projets d'éducation artistique et culturelle :</p> <p><u>Contact</u> : Cécile DURET-MASUREL Inspectrice-conseillère, et Hélène LE BON, conseillère 02 40 14 23 75 / education-artistique.paysdelaloire@culture.gouv.fr</p>
<p>E.A.C</p>	<p>« Éducation Artistique et Culturelle » : c'est l'objet d'une loi promulguée en 2013 et appliquée par le Ministère de l'Éducation nationale et celui de la Culture et de la Communication. Il s'agit de « favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture » par des projets, fondés sur la <i>pédagogie de projet</i> et l'<i>interdisciplinarité</i>. Voici leurs caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Ils consistent en une démarche active pour utiliser et concrétiser savoirs et compétences. – Ils privilégient le travail en partenariat sur le territoire. – Ils privilégient le contact direct avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles. – Ils se déroulent sur temps scolaire où ils s'intègrent à l'EPI (<i>Pièce maîtresse de la Réforme du collège</i>), périscolaire (<i>visites, rencontres...</i>), extra-scolaire (<i>spectacles le soir, week-end de répétition...</i>). <p>Les projets « T au théâtre », et autres projets de « Grandir avec la culture » en sont d'excellents exemples. http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html</p> <p><u>Se renseigner</u> : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>
<p>E.A.T</p>	<p>« Ecrivains, Auteurs de Théâtre »</p> <p>L'EAT Atlantique, filiale de l'EAT, association nationale créée en 2000, réunit 18 auteurs résidant dans les Pays de la Loire. L'association organise des lectures, des ateliers d'écriture, des rencontres et différents événements pour promouvoir les écritures théâtrales contemporaines. Des ateliers d'écriture subventionnés sont notamment proposés à des classes de collèges et lycées. http://eatatlantique.fr</p> <p><u>Contact</u> : Ronan CHEVILLER / 06 82 17 28 01 / eatatlantique@yahoo.fr</p>
<p>Enseignements de spécialité</p>	<p>Un lycée par département offre un enseignement de spécialité théâtre dans l'Académie de Nantes. Pour la Loire-Atlantique, c'est le Lycée de la Colinière. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483</p> <p><u>Contact</u> : Véronique BLINEAU, l'un des professeurs, <veronique.blineau@free.fr></p>

<p>E.P.I</p>	<p>« Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ». La maquette de la réforme du collège 2016 voit l'apparition, en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (E.P.I). En voici les modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> – C'est une façon différente de travailler : les EPI doivent permettre de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective ; – 2 à 3 heures hebdomadaires leur sont consacrées : elles sont prélevées sur les cours traditionnels qui y sont travaillés (toutes les disciplines contribuent aux EPI au cours du cycle) ; – Chaque établissement doit définir, pour chaque niveau, quels thèmes sont travaillés, quelles matières sont impliquées, etc. <p>L'E.A.C s'intègre dans le cadre de l'E.P.I. même si l'E.P.I se limite au seul temps scolaire.</p> <p>http://eduscol.education.fr/cid99750/epi.html</p> <p><u>Se renseigner</u> : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>
<p>E.S.P.E</p>	<p>Les « écoles supérieures du professorat et de l'éducation » ont remplacé les IUFM. Ce sont des établissements publics intégrés aux universités qui mettent en œuvre la formation des enseignants du primaire et du secondaire.</p> <p>http://www.espe.univ-nantes.fr/</p>
<p>« Grandir avec la culture »</p>	<p>Le plan « Grandir avec la culture » est une action partenariale originale conduite par le Département dans tous les collèges de Loire-Atlantique. Musique, danse, théâtre, littérature, arts plastiques, cinéma, architecture, patrimoine...Chaque élève peut ainsi découvrir toute une palette de formes d'expression, il découvre des œuvres et rencontre des artistes. Plus de 61000 collégiens en ont bénéficié au cours de la dernière année scolaire au travers de la programmation départementale ou via les appels à projets lancés auprès des collèges et des structures artistiques et culturelles.</p> <p>http://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/culture-patrimoine/education-artistique-et-culturelle-grandir-avec-la-culture/un-projet-/depot-de-votre-projet/deposer-un-projet-fr-p2_59737</p> <p><u>Contact</u> : Jeanine GUIBAUD, Chargée de l'Education artistique et culturelle Direction de la Culture /Service Action culturelle et patrimoine 02 40 99 81 19 / Jeanine.guibaud@loire-atlantique.fr</p>
<p>H.D.A</p>	<p>« L'Histoire des Arts ». C'est un nouvel enseignement obligatoire (2008) évalué par une épreuve au DNB (Brevet). Il constitue une composante essentielle du PEAC. Il s'intègre parfaitement dans le cadre de l'E.P.I et de l'E.A.C : interdisciplinarité, rencontre avec les œuvres et les artistes... On voit très vite comment des œuvres théâtrales peuvent être mises en rapport avec des œuvres picturales, musicales... On peut ainsi faire le lien entre « <i>Guernica</i> » de Picasso et « <i>Frères</i> » la pièce de la Cie des Maladroits de Nantes sur la Guerre d'Espagne, dans le cadre du Projet « T au théâtre ».</p> <p>http://www.brevetdescolleges.fr/infos/histoire-des-arts-au-brevet-des-colleges.php</p> <p><u>Renseignements</u> : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>

<p>I.A-I.P.R Théâtre</p>	<p>L'IA-IPR (<i>Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional</i>) de Lettres, chargé du Théâtre, est surtout responsable de la composante « enseignements » de la pratique théâtrale, autrement dit des options et de l'enseignement de spécialité théâtre (<i>qualification des enseignements, organisation et suivi des épreuves...</i>) <u>Contact</u> : Mme Claudie VALMALETTE (IA-IPR). claudie.valmalette@ac-nantes.fr</p>
<p>I.G. Théâtre</p>	<p>L'Inspecteur Général de Lettres en charge du théâtre a pour mission nationale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Fixer le programme des épreuves des options et autres enseignements théâtre – Animer le collège des IA-IPR chargés du Théâtre. – Concevoir la formation des enseignants – Evaluer les diverses pratiques à dominante théâtrale <p>Patrick LAUDET occupe actuellement ce poste. Il est venu ès qualités comme ses deux derniers prédécesseurs, Hélène MATHIEU et Pascal CHARVET, au Printemps Théâtral de Guérande. <u>Contact</u> : patrick.laudet@education.gouv.fr</p>
<p>« Les jeunes ont du talent »</p>	<p>Théâtre, danse, musique, vidéo, mode-coiffure-esthétique... 2 000 lycéens de la région participent chaque année à la journée « <i>Les jeunes ont du talent</i> », organisée par le Conseil Régional et le Rectorat en lien avec la DRAAF (<i>Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</i>) qui gère les lycées agricoles. Cette opération a pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – favoriser l'expression artistique et culturelle des lycéens et des apprentis, provoquant le rapprochement entre les établissements et les professionnels des arts. – présenter le travail des élèves et apprentis, développé tout au long de l'année : chaque jeune a la possibilité d'être alternativement « acteur » et « spectateur », de manifester sa créativité et de découvrir les talents d'autrui. – faciliter la mutualisation des expériences vécues par les uns et les autres, dans un souci de qualification artistique et pédagogique des projets, sans esprit de compétition. <p>Critères de recevabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'équipe est accompagnée par un partenaire artistique (artiste, créateur), de l'élaboration du projet à sa mise en œuvre. La Région apporte son aide à hauteur de 600 € pour chaque projet qui fait appel à un artiste/compagnie/structure labélisés. Si pour une raison majeure, l'établissement souhaite faire appel à un autre professionnel, il doit en faire la demande à la Région (Direction des lycées). – Le projet doit être coordonné par un membre de l'équipe éducative. – L'équipe s'engage à participer à la journée de restitution. <p>http://www.paysdelaloire.fr/politiques-regionales/lycees/actu-detaillee-pae/nb/3845/n/les-jeunes-ont-du-talent-2/ <u>Contact</u> : Annie RICHARDEAU / 02.28.20.51.34 / annie.richardeau@paysdelaloire.fr</p>

<p>Médiathèque Hermeland</p>	<p>Vous cherchez une pièce de théâtre ? La Médiathèque Hermeland de Saint-Herblain dispose d'une bibliothèque théâtrale de renommée nationale avec un fonds contemporain particulièrement riche. http://www.aneth.net/pre_reseau_antherblain.php COMETE met également à la disposition des classes de lycées, collèges et écoles des valises de pièces de théâtre contemporain. <u>Contact</u> : christiane.baune@wanadoo.fr Citons enfin les principales maisons d'édition. Leurs sites peuvent vous aider dans vos recherches : Actes-Sud Papiers / Editions Théâtrales / L'Ecole des loisirs -Théâtre / Les solitaires intempestifs / L'Arche, éditeur / Quartett Editions...</p>
<p>Option Théâtre</p>	<p>Elle diffère de l'atelier théâtre, dans lequel tout le travail est pratique et vise à la réalisation d'un spectacle de fin d'année. Ici l'enseignement théorique et la pratique de plateau, dispensés par l'enseignant et l'artiste, se conjuguent. « <i>La pratique est le meilleur moyen d'apprendre à lire n'importe quel texte théâtral</i> » Dario FO. L'option n'a rien de facultatif : une fois qu'elle a été choisie en classe de 1^{ère}, assiduité et ponctualité y sont obligatoires. Elle est sanctionnée par une épreuve au Bac. Pour plus de renseignements, consulter le site de la DAAC. http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-artistique-et-action-culturelle/pratiques/epreuve-facultative-du-baccalaureat-theatre-le-dossier-791900.kjsp <u>Renseignements</u> : Philippe GY >filipji@laposte.net</p>
<p>P.A.E</p>	<p>« Programmes d'action éducatives » du Conseil Régional en direction des lycées. Le Programme d'actions éducatives est un « outil » qui permet de contribuer à élever le niveau de formation et de culture de tous les lycéens et des apprentis et de favoriser l'éducation à la citoyenneté et l'initiative des jeunes. Il a pour ambition de sensibiliser et de former les jeunes, et d'encourager les initiatives et les démarches citoyennes, en s'intégrant dans les apprentissages sur le temps scolaire et dans les programmes établis. Il est défini en collaboration étroite avec le Rectorat de l'Académie de Nantes et la DRAAF Pays de la Loire. Le PAE se décline en fiches « appel à projets » et fiches « ressources » qui peuvent compléter l'action mise en œuvre par les équipes éducatives. Certaines concernent le théâtre. http://paysdelaloire.e-lyco.fr/actions-educatives/programme-d-actions-educatives/ <u>Contact</u> : Annie RICHARDEAU / 02.28.20.51.34 / annie.richardeau@paysdelaloire.fr</p>
<p>« Parrains »</p>	<p>Le « <i>Théâtre-Education</i> » a été soutenu et l'est encore par de grandes voix. Evoquons Ariane MNOUCHKINE, Philippe AVRON, un familier du Printemps de Guérande, mort en 2010 : « <i>Assises mes pensées s'endorment</i> » disait Montaigne, <i>L'avantage des classes qui font du théâtre, c'est qu'elles se lèvent...</i> ». Et maintenant le médiatique Robin RENUCCI : « <i>L'éducation par l'art pourrait changer l'école / L'expérience est centrale et non périphérique ...</i> » (Discours au BIS de Nantes / 2016)</p>

<p>P.E.A.C</p>	<p>« Le Parcours d'Education Artistique et Culturel » : c'est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.htm <u>Renseignements</u> : catherine.le-moullec-loizeau@ac-nantes.fr</p>
<p>P.E.D.T</p>	<p>« Le projet éducatif territorial » formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Les P.E.D.T concernent principalement les écoles maternelles et primaires. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=70631</p>
<p>« Pièces démontées »</p>	<p>Près de 200 dossiers, en accès libre et téléchargeables, sont aujourd'hui à la disposition des enseignants et des partenaires de l'éducation artistique. Ils constituent une banque de données unique de ressources et d'activités pédagogiques sur le spectacle vivant de ces dernières années. http://crdp.ac-paris.fr/piece-demontee/</p>
<p>PREAC</p>	<p>« Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle des Pays de la Loire » L'État (DRAC des Pays de la Loire) a confié au Grand R, Scène Nationale de la Roche sur Yon, la mission de Pôle ressources pour l'éducation artistique et culturelle – spectacle vivant. Le cœur de son activité consiste à assurer la diffusion d'informations autour des questions d'éducation artistique et culturelle. Pour cela, il s'adresse à différents acteurs (responsables d'organismes culturels, élus, artistes, formateurs, animateurs médico-sociaux) dans la perspective de valoriser les dispositifs existants et d'initier de nouvelles dynamiques. L'un de ses principaux chantiers est de favoriser le partage de ressources et d'expériences. http://www.legrandr.com/?-preac- <u>Contacts</u> : Myrto ANDRIANAKOU, chargée de mission PREAC 02.51.47.87.13 Catherine MOREAU, chargée de mission pour la DAAC catherine.moreau@ac-nantes.fr</p>
<p>Rencontres Théâtrales</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Rencontres organisées par COMETE : « Printemps Théâtral de Guérande » (Rencontres des lycées / des collèges). Rencontres de la Gobinière à Orvault. – Rencontres organisées par COMETE et le GrandT – Rencontres organisées avec la participation de COMETE : « <i>Rencontres Marsiennes</i> » (écoles maternelles et primaires) / « <i>Les jeunes ont du talent</i> » (lycées, avec le Conseil Régional) – Autres rencontres : Saint-Stanislas (lycées) / « <i>Entrées de jeu</i> » de Rouans (écoles, collèges) / <i>Indisciplinés (Onyx)</i>

<p>RIPLA</p>	<p>« Réseau d'information des programmateurs en Loire-Atlantique »</p> <p>Une grande partie de la programmation théâtrale de Loire-Atlantique est élaborée dans le cadre du RIPLA, fondé et animé par le Grand T. Les salles ainsi concernées sont :</p> <table border="0" data-bbox="568 284 1993 683"> <tr> <td>Quartier Libre / Ancenis</td> <td>Cap Nort / Nort sur Erdre</td> </tr> <tr> <td>Théâtre de Verre / Châteaubriant</td> <td>L'Espace Mil'lieu / La Grigonnais</td> </tr> <tr> <td>Espace Saint Jacques / Clisson</td> <td>Carré d'Argent / Pont-Château</td> </tr> <tr> <td>Château départemental / Clisson</td> <td>Quai des Arts / Pornichet</td> </tr> <tr> <td>Centre Culturel Athanor / Guérande</td> <td>Le Canal Théâtre intercommunal du Pays de Redon / Redon</td> </tr> <tr> <td>Le Grand Lieu - / La Chevrolière</td> <td>Espace Culturel Cœur en Scène / Rouans</td> </tr> <tr> <td>Le Quatrain / Haute-Goulaine</td> <td>Espace Culturel Sainte-Anne / Saint Lyphard</td> </tr> <tr> <td>Espace Sévria / La Haye-Fouassière</td> <td>Espace Culturel Paul Guimard / Saint-Mars-la-Jaille</td> </tr> <tr> <td>Espace Culturel Le Préambule / Ligné</td> <td>Nouveau Théâtre de Teillé / Teillé</td> </tr> <tr> <td>Espace de Retz / Machecoul</td> <td>Le Champilambart / Vallet</td> </tr> </table>	Quartier Libre / Ancenis	Cap Nort / Nort sur Erdre	Théâtre de Verre / Châteaubriant	L'Espace Mil'lieu / La Grigonnais	Espace Saint Jacques / Clisson	Carré d'Argent / Pont-Château	Château départemental / Clisson	Quai des Arts / Pornichet	Centre Culturel Athanor / Guérande	Le Canal Théâtre intercommunal du Pays de Redon / Redon	Le Grand Lieu - / La Chevrolière	Espace Culturel Cœur en Scène / Rouans	Le Quatrain / Haute-Goulaine	Espace Culturel Sainte-Anne / Saint Lyphard	Espace Sévria / La Haye-Fouassière	Espace Culturel Paul Guimard / Saint-Mars-la-Jaille	Espace Culturel Le Préambule / Ligné	Nouveau Théâtre de Teillé / Teillé	Espace de Retz / Machecoul	Le Champilambart / Vallet
Quartier Libre / Ancenis	Cap Nort / Nort sur Erdre																				
Théâtre de Verre / Châteaubriant	L'Espace Mil'lieu / La Grigonnais																				
Espace Saint Jacques / Clisson	Carré d'Argent / Pont-Château																				
Château départemental / Clisson	Quai des Arts / Pornichet																				
Centre Culturel Athanor / Guérande	Le Canal Théâtre intercommunal du Pays de Redon / Redon																				
Le Grand Lieu - / La Chevrolière	Espace Culturel Cœur en Scène / Rouans																				
Le Quatrain / Haute-Goulaine	Espace Culturel Sainte-Anne / Saint Lyphard																				
Espace Sévria / La Haye-Fouassière	Espace Culturel Paul Guimard / Saint-Mars-la-Jaille																				
Espace Culturel Le Préambule / Ligné	Nouveau Théâtre de Teillé / Teillé																				
Espace de Retz / Machecoul	Le Champilambart / Vallet																				
<p>T au Théâtre !</p>	<p>Un parcours d'éducation artistique et culturelle pour les collégiens de Loire-Atlantique. Le Grand T propose, pour la quinzième année consécutive, à des classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, un parcours de découverte du théâtre élaboré chaque saison autour de deux propositions artistiques. Cette saison, 27 établissements du département (11 collèges privés et 16 publics) sont partenaires de <i>T au Théâtre !</i>, dont deux nouveaux collèges, qui intègrent le dispositif. Chaque établissement s'engage dans ce projet pour quatre années. Organisée en collaboration avec huit théâtres partenaires du département, l'opération s'adresse aux adolescents scolarisés dans des collèges éloignés de la métropole nantaise. <i>T au Théâtre !</i> implique des enseignants issus de toutes disciplines (français, éducation physique et sportive, sciences de la vie et de la terre, langues étrangères ou sciences physiques...). Des équipes de quatre à six professeurs travaillent de manière dynamique au sein de chaque établissement. Cette année, les collégiens découvriront « Frères » par la Cie des Maladroits de Nantes et « Le Monstre du couloir » par Le Préau, le CDR de Vire. Autour de chacun des deux spectacles, les 130 enseignants bénéficient d'un stage d'une journée en présence de formateurs et d'artistes. Les 2600 élèves engagés dans le projet rencontrent, quant à eux, les interprètes avant et après chaque représentation (soit 58 heures de rencontres pour chacune des compagnies accueillies) et assistent à une visite du Grand T ou d'un théâtre partenaire. Forts d'une année d'expérience de spectateur, les élèves de 3^{ème} sont accueillis en soirée au Grand T ou dans un des théâtres partenaires pour une représentation choisie avec les enseignants.</p> <p>http://www.legrandt.fr/actualites/t-au-theatre-un-parcours-deducation-artistique-et-culturelle-pour-les-collegiens</p>																				

Patrick EVEN (Juin 2016)